



Responsable de l'urbanisme et du développement durable

Services de l'urbanisme, de l'environnement et du développement économique

Nombre de poste(s) : 1 poste disponible
Statut : Permanent, temps complet
Durée (si temporaire) : Non applicable
Catégorie d'emploi : Personnel cadre

Lieu de travail : Maison des Bâisseurs
8, Chemin River, Cantley, Québec
Date prévue d'entrée en fonction : Dès que possible

Municipalité de Cantley : une nature accueillante

Fort de sa nature accueillante, Cantley est officiellement créée le 1^{er} janvier 1989. Le territoire se caractérise par un relief de collines boisées et de cuvettes. La municipalité compte plus de 11 000 citoyens. Sa mission est d'offrir des services municipaux de qualité, adaptés aux besoins, aux aspirations et aux moyens financiers de ses contribuables, tout en faisant de Cantley un endroit où il fait bon vivre et prospérer.

La Municipalité de Cantley oriente ses actions en fonction d'une mission qui est sa raison d'être. Le travail qui est accompli quotidiennement pour réaliser ses grands objectifs se fait dans le respect des valeurs de la Municipalité. Ces valeurs sont partagées par l'ensemble de l'organisation et permettent l'orientation des pratiques administratives et des politiques.

Vous êtes à la recherche d'un emploi stimulant au service de la population ? Relevez le défi.

Rôle du responsable de l'urbanisme et du développement durable

Le titulaire de ce poste, sous la responsabilité du Directeur du service de l'urbanisme, de l'environnement et du développement économique (SUEDÉ), est responsable d'analyser, de guider et d'accompagner les citoyens, entrepreneurs et promoteurs dans la réalisation de divers projets de développement en respect à la réglementation municipale et provinciale. Il assiste la Direction du service dans la planification et les stratégies de développement du territoire et maintient à jour le plan et les règlements d'urbanisme. Responsable des activités émanant du comité consultatif en urbanisme.

Fonctions spécifiques

Lotissement et projet domiciliaire :

- Recevoir et renseigner les citoyens ou les promoteurs concernant les règlements municipaux ou provinciaux s'appliquant dans un projet de lotissement;
- Analyser, en vue d'approbation, la conformité des projets de développement en regard du plan et de la réglementation d'urbanisme ;
- Coordonner l'ensemble des étapes nécessaires aux opérations de lotissement, jusqu'à l'émission du permis ;
- Collaborer à l'élaboration des ententes légales (protocole d'entente) relativement aux ouvertures de rue, cession de rue et servitude en lien avec les projets de développement et rédiger les documents qui s'y rattachent ;

CCU et participations autres:

- Responsable des activités à la tenue et suivis du CCU, agir à titre de personne-ressource et à la demande de son supérieur comme secrétaire;
- Reçoit, analyse et prépare des avis professionnels relatifs aux demandes de plans d'implantation et d'intégration architecturale, aux dérogations mineures, aux demandes de modification à la réglementation de zonage et pour tout autre outil d'urbanisme;
- Analyser et préparer les demandes relatives à la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles;
- Participer aux différents comités interne et externe;

Modifications réglementaires :

- Recevoir, analyser et recommander des modifications aux différents règlements d'urbanisme, de politique ou autres documents de planification du territoire;
- Procéder à toute analyse urbanistique du territoire demandée par la direction du Service;

Divers :

- Assister son supérieur dans la coordination des activités reliées au SUEDÉ;

- Évaluer, concevoir et proposer les scénarios de redéveloppement et de revalorisation du territoire et assister son supérieur dans l'élaboration de la stratégie de développement économique du territoire;
- Superviser le travail des ressources humaines nécessaires pour les dossiers dont il est responsable.

Exigences et qualifications

- Détenir un diplôme universitaire en urbanisme ou en aménagement du territoire ;
- Être membre en règle de l'Ordre des urbanistes du Québec ou en voie de l'être ;
- Avoir un minimum de 2 années d'expérience dans un poste connexe;
- Excellentes connaissances de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme et de toutes autres lois connexes.
- Excellente communication orale et écrite en français;
- Bonne connaissance orale et écrite en anglais;
- Détenir un permis de conduire classe 5;

Profil recherché

Le ou la candidat(e) doit posséder les habiletés suivantes :

- Bonne connaissance de l'informatique ;
- Grande capacité d'analyse, de rédaction et de synthèse ;
- Du leadership, de la polyvalence et une forte capacité à s'adapter aux changements ;
- Un sens de l'organisation et de la planification ;
- Bonne habileté interpersonnelle.

Salaires et avantages sociaux

- Salaire : déterminer selon échelle salariale
- Horaire : de jour - du lundi au vendredi (35 hrs/sem.)
- La municipalité offre une gamme d'avantages sociaux très concurrentiels

Vous voulez relever le défi ?

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae accompagné d'une lettre de motivation portant la mention « Inspecteur en bâtiments » et en mettant en évidence vos compétences, vos connaissances et votre expérience, au plus tard le **18 juin 2021 à 16 h**, à l'attention de :

Sophie Desgagné, Agente aux ressources humaines

Par courriel à sdesgagne@cantley.ca • Par la poste à Municipalité de Cantley, 8 chemin River, Cantley, Québec, J8V 2Z9

Donné à Cantley, ce 10 juin 2021